

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Entrepôt OUEST FRAIS DISTRIBUTION sur la commune principale de l'AIOT RUE ANNE DE BRETAGNE 85600 MONTAIGU VENDEE.

La référence de votre dossier est A-3-VF0IIYEAX et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 18/12/2023 à 10h17 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**
- **En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **42265160400049**

Raison sociale **OUEST FRAIS DISTRIBUTION**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

Parc Activité 2

85600 MONTAIGU VENDEE

Signataire

Nom : **AUMAND**

Prénom : **Philippe**

Qualité : **Président Directeur General**

Adresse électronique : **philippe.aumand@aumand.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 251092600**

Référent

Nom : **AUMAND**

Prénom : **Philippe**

Fonction : **Président Directeur General**

Adresse électronique : **philippe.aumand@aumand.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 251092600**

[Adresse électronique d'échange avec l'administration](#)

Adresse électronique : **philippe.aumand@aumand.fr**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Entrepôt OUEST FRAIS DISTRIBUTION**

Description des activités :

La présente déclaration concerne l'exploitation d'un entrepôt frigorifique en froid positif avec une partie en froid négatif. Cet entrepôt est destiné uniquement au stockage de matières alimentaires.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

RUE ANNE DE BRETAGNE

85600 MONTAIGU VENDEE

X : 369994

Y : 6666652

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1511	1511-2	Entrepôts frigorifiques	Volume présent 12000 m3	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **500**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

DIB vers filières adaptées

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Un système de détection automatique par aspiration haute sensibilité est installé dans les deux cellules de l'entrepôt et dans les combles au dessus des zones réfrigérées. Ce système actionne des diffuseurs sonores répartis dans l'ensemble du bâtiment qui sont parfaitement audibles de tous points des locaux. Cette détection est raccordée à une centrale de surveillance interne au site et à une société de surveillance spécialisée fonctionnant H24. Le projet nécessite 4 poteaux incendie de 120 m3/h de débit instantané chacun avec une pression dynamique de 1 bar. L'accès

extérieur des 2 cellules est à moins de 100 mètres d'un poteau incendie. Les locaux du bâtiment que ce soit l'entrepôt ou les bureaux sont dotés d'extincteurs appropriés aux risques à combattre sur la base de 1 pour 200 m2 et judicieusement répartis.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

00_OUEST_FRAIS_MONTAIGU_PC1_Plan_de_situation.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

01_OUEST_FRAIS_MONTAIGU_PC2_Plan_masse_01.jpg